



Transformation de l'ancien hôtel de ville de Fosses-la-Ville en un lieu de convivialité et de rassemblement et aménagement des 2 places et accès adjacents



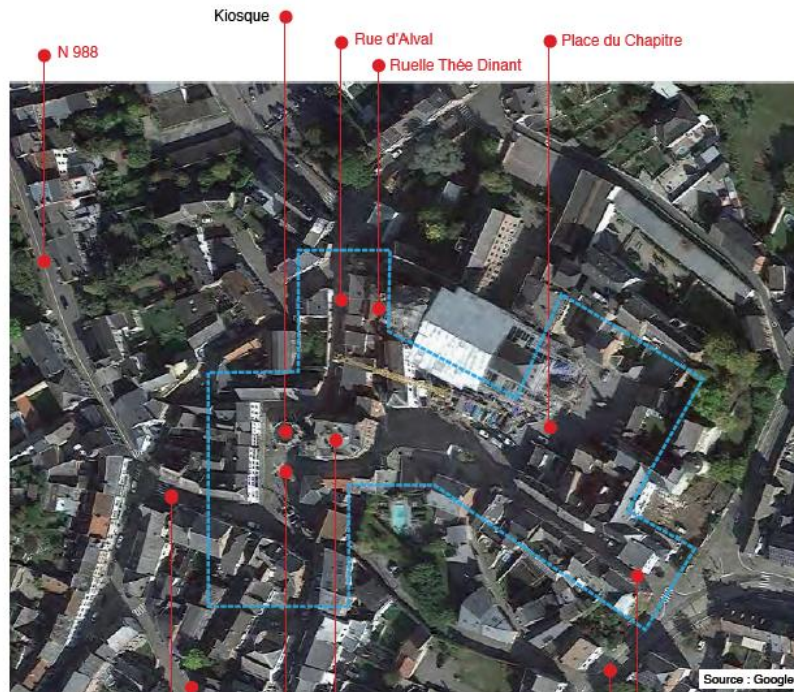
Rappel de l'historique du dossier:

- *Convention d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage signée le 19/08/2020*
- *Prise de connaissance du schéma directeur établi en 2014 et validé par le SPW*
- *Rencontres de la CRU lors de la rédaction de la programmation*
- *Présentation à la CRU du cahier des charges*
- *Présentation du rapport d'analyse des offres*

- *Le programme: Espace Couvert Polyvalent, dépôts et aménagement des deux places*
- *Type de marché public: marché de services avec tranches conditionnelles*



Périmètre des travaux:



Le périmètre de l'opération



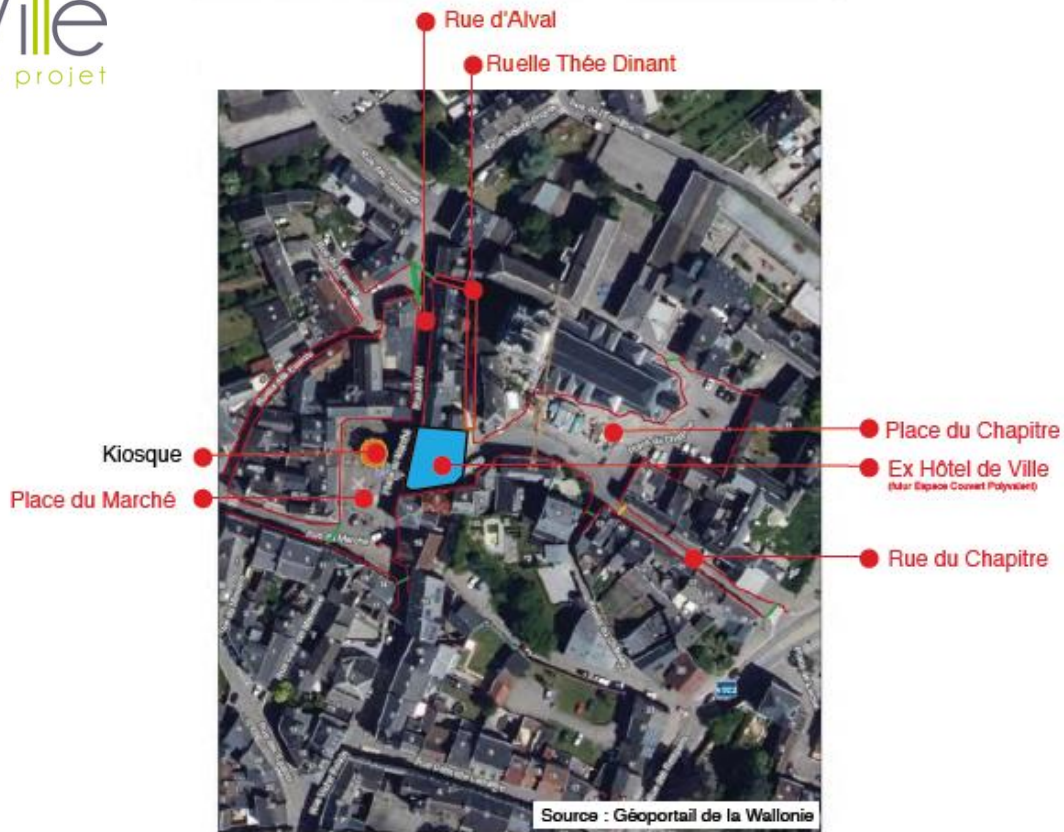
Aménagement de l'hyper-centre :
le périmètre de l'hyper-centre

INGEGRAM

&



Périmètre de réflexion:



- Périmètre de réflexion
- Périmètre des travaux

Les enjeux de la Rénovation Urbaine:

- Rendre attrayant le centre urbain en vue d'attirer de nouveaux habitants
- Amélioration du cadre de vie pour les habitants actuels et futurs

Critères d'attribution basés sur les enjeux de la RU:

1) Qualité du programme présenté et du parti architectural :

1.1 **Qualité des espaces publics et du parti architectural** en relation avec la programmation définie dans ledit cahier spécial des charges :

Pour apprécier ce sous-critère, le soumissionnaire est invité à présenter dans son offre le programme globalement et à expliquer les choix et intentions qu'il a suivis dans le cadre de son élaboration, au regard notamment des éléments contenus dans le « *Programme général* » et le « *Programme détaillé* ».

Il est ainsi attendu du soumissionnaire qu'il précise dans quelle mesure les choix effectués sont de nature à répondre aux attentes du pouvoir adjudicateur, qu'il devra préalablement identifier au-travers des points essentiels ressortant du « *Programme général* » et du « *Programme détaillé* ».

1.2 Qualité et mise en avant des **liaisons visuelles et physiques** reliant la Place du Marché et la Place du Chapitre

1.3. Qualité des **espaces de rencontres et de convivialité, qualité du mobilier urbain**

1.4 Qualité des choix proposés dans le traitement des places de **parking et de la mobilité** (accès voiture, vélos, PMR, piétons), gestion des flux, schémas explicatifs

1.5 Qualité **des matériaux utilisés et des revêtements de sol** (matériaux de l'espace de rassemblement/ de convivialité, des rues, des espaces publics, des trottoirs...)

1.6. Qualité de **la gestion des eaux pluviales** : en quoi l'aménagement va participer en l'amélioration de l'environnement ?

1.7. Qualité **verdurisation** des espaces et choix des essences

Critères d'attribution basés sur les enjeux de la RU:

2) Aspects techniques :
Etude des techniques spéciales – description des systèmes retenus et motivation des choix
Etude de stabilité – description des systèmes retenus et motivation des choix
3) Forfait d'honoraires proposé pour l'Architecte, l'Architecte paysagiste, l'ingénierie, la coordination sécurité et la PEB
Forfait d'honoraires pour la partie Architecte
Forfait d'honoraires pour la partie Architecte paysagiste
Forfait d'honoraires pour la partie « ingénieur techniques spéciales et stabilité »
Forfait d'honoraires pour la « PEB et étude de faisabilité pour bâtiment > à 1000m ² »
Forfait d'honoraires pour la « coordination sécurité »
Total